



# OPJ / Fin des «tests d'entrée» pour la formation

Mardi 16 janvier 2018, une réunion de travail en multilatérale, ayant pour objet la formation OPJ, s'est déroulée sur le site de la DCRFPN, à Lognes, en présence de Mr Grangé Bruno, sous-directeur du recrutement et des dispositifs promotionnels, Mme Garnier Véronique, adjointe au sous-directeur et Mme Crinier Sylvie, chef de division.

L'administration annonce aux différentes délégations syndicales la fin des tests d'entrée mis en place en 2008. Cette mesure entrera en vigueur pour la session de septembre 2018.

**La circulaire de 2008 sera ainsi modifiée :**

- Les directions d'emploi feront leur sélection ;
- La DCRFPN sera donc prestataire de service pour la formation OPJ.

**L'UNSA Police sera très attentif aux choix des candidats et veillera à ce que le bon sens, le mérite et l'équité, soient de mise dans cette sélection.**

L'UNSA Police constate que cette formation n'est plus du tout attractive. Pire encore, comme nous le dénonçons depuis un certain temps, la formation en général n'est plus du tout reconnaissante envers ses formateurs et les astreint à un rythme de travail exceptionnel.

Nous rappelons cependant que la revalorisation de la prime OPJ, obtenue par l'UNSA Police, signataire du PPCR, est maintenue en 2018.

**« L'UNSA Police demande à l'administration de continuer l'effort de reconnaissance sur les OPJ et sur les formateurs OPJ, dont le nombre ne cesse de diminuer.**

**Pour l'UNSA Police, l'effort passe inévitablement par l'indemnitaire et l'obtention du grade.**

**Pour l'UNSA Police, il n'y a pas de police efficace sans une formation de qualité. »**

**Thierry Launois**

Délégué national formation